

RÈGLEMENTATION ERP – DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ERP SPÉCIAUX (LIVRE 4)

Chapitre I;

- Articles PA 1 à PA 14 : établissements de plein air ;

Chapitre II (chapiteaux, tentes et structures) ;

- Articles CTS 1 à CTS 37 : généralités / itinérants ;
- Articles CTS 38 à CTS 50 : implantation prolongée ;
- Article CTS 51 : établissements fixes ;
- Articles CTS 53 à CTS 81 : structures à étage.;

Chapitre III (structures gonflables) ;

- Articles SG 1 à SG 25 : ensemble des dispositions particulières.;

Chapitre IV (hôtels restaurants d'altitude);

- Articles OA 1 à OA 29 : ensemble des dispositions particulières.;
- OA 16 : Domaine d'application

Chapitre V (refuges de montagne);

- Articles REF 1 à REF 7 : dispositions générales ;
- Articles REF 8 à REF 20 : règles techniques ;

REF 13 : escaliers

- Articles REF 21 à REF 39 : règles complémentaires fonction de l'effectif ;
- Articles REF 40 à REF 44 : prescriptions applicables à l'existant.;

Chapitre VI (gares et dépendances accessibles au public);

- Articles GA 1 à GA 3 : conditions et domaines d'application ;
- Articles GA 4 à GA 8 : règles techniques ;
- Articles GA 9 à GA 11 : moyens de secours ;
- Articles GA 12 à GA 15 : obligations complémentaires.;

Chapitre XII (établissements flottants);

- Articles EF 1 à EF 18 : ensemble des dispositions particulières.

